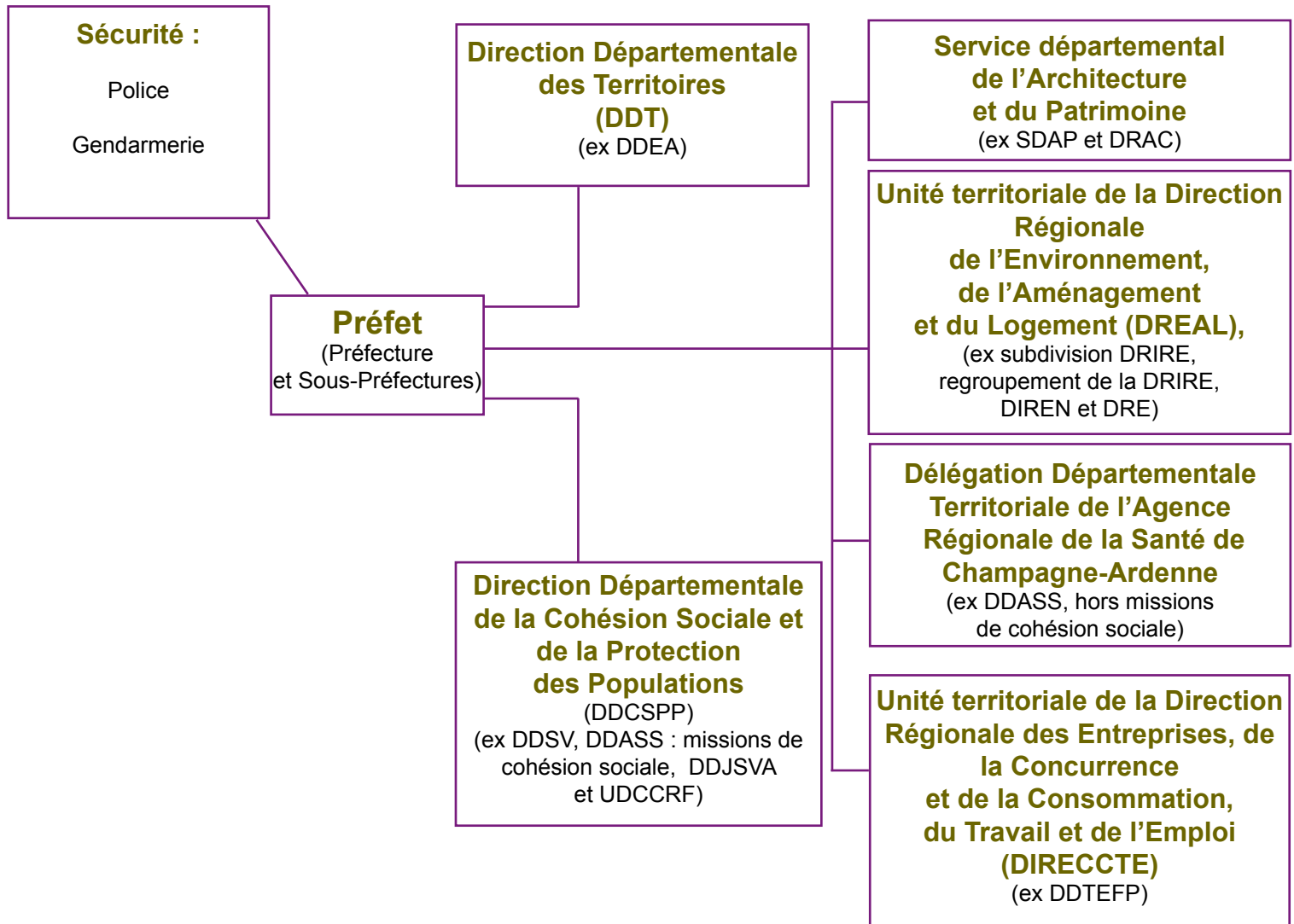




Les services de
L'ÉTAT
dans
l'Aube

**Nouvelle
Organisation
Départementale**

Les Services de l'État dans l'Aube



Service Départemental d'Incendie et de Secours
21 rue Etienne Pédron
10000 TROYES
Tél : 03.25.43.58.00

Direction Départementale des Finances Publiques
22 boulevard Gambetta
10000 TROYES
Tél : 03 25 41 68 00

Inspection Académique
30 rue Mitantier
BP 371
10025 TROYES Cedex
Tél : 03 25 76 22 22
courriel : Ce.ia10@ac-reims.fr

Délégation Militaire Départementale
Rue du 1er bataillon de chasseurs à pieds
BP 365 10125 TROYES
Tél : 03 25 82 62 99

Pôle Emploi
58 bd Gambetta, BP3008
10012 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.73.62.66

Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre Immeuble «Le Tertial»
2, place du Vouldy 10000 TROYES
Tél : 03.25.73.19.57
courriel : reg.sd10@onacvrg.fr



Sous l'impulsion du Président de la République, le Premier Ministre a engagé en juin 2007 la « Révision générale des politiques publiques ». Elle se traduit par une réforme en profondeur de l'Etat pour répondre à une triple exigence : offrir un meilleur service public aux usagers en développant une administration territoriale plus proche des préoccupations des citoyens, faire bénéficier les agents de meilleures conditions de travail et de carrière, diminuer le niveau des dépenses publiques.

Le pilotage des politiques publiques se fait désormais au niveau régional, mais sa mise en œuvre relève de l'échelon départemental, au plus près du terrain, au contact des administrés.

Comme l'a souligné le Premier Ministre, le 16 novembre 2009, le Préfet aura auprès de lui une équipe resserrée. Le corps préfectoral et les directeurs départementaux interministériels formeront un véritable état-major pluridisciplinaire. Les responsabilités du Préfet restent d'assurer la permanence et la continuité de l'Etat dans son département, de veiller à la mise en œuvre de l'ensemble des politiques publiques. Les sous-préfectures, de leur côté, deviendront progressivement des administrations de mission, tournées vers le développement local, et venant en appui à l'action de proximité menée par les sous-préfets.

Ainsi, dans l'Aube, la Préfecture sera réorganisée à compter du 1er janvier 2010. Une direction sera entièrement dédiée aux collectivités locales et au développement local. Deux directions départementales interministérielles seront créées : la Direction Départementale des Territoires et la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations.

L'objectif de cette plaquette est de vous présenter le nouvel organigramme de la Préfecture et des deux Directions départementales interministérielles, tout en les re-situant dans l'ensemble des autres services de l'Etat dans le département.

Le Préfet

Christian Rouyer

Préfecture de l'Aube

Le Préfet est le représentant de l'Etat dans le département. Délégué du Gouvernement, assisté des sous-préfets, il assure la direction des services de l'Etat et est chargé de la mise en oeuvre des 6 missions prioritaires dévolues aux préfectures : représentation de l'Etat et communication, sécurité des personnes et des biens, service au public et délivrance des titres, respect de la légalité et de l'Etat de droit, intégration sociale et lutte contre les exclusions, administration du territoire et développement économique.



1) Les missions de la Préfecture :

La représentation de l'Etat et de communication : le Préfet a la charge des intérêts nationaux. Il assure la direction des services de l'Etat dans son département et met en oeuvre l'ensemble de la politique de communication des ministères.

- la sécurité des personnes et des biens : le Préfet a la charge de l'ordre public et de la protection des populations. Il dirige les opérations de secours et joue un rôle essentiel dans la régulation des conflits et des tensions de toute sorte, ainsi que dans la gestion des crises,

- le service au public et la délivrance des titres : la Préfecture est compétente pour la délivrance des titres d'identité, pour l'application des règles d'entrée et de séjour des étrangers, pour la circulation et la sécurité routières, pour toutes les procédures d'autorisation et les enquêtes publiques à l'initiative de l'Etat.

Elle a également en charge l'organisation de la vie démocratique, de la citoyenneté et de l'exercice des droits qui y sont liés, de la nationalité, de la police administrative et de la notion d'utilité publique.

- le respect de la légalité et de l'Etat de droit : il s'exerce au travers du contrôle administratif des collectivités locales, qui comporte à la fois le contrôle de légalité et le contrôle budgétaire de leurs actes et de ceux de leurs établissements publics,

- l'intégration sociale et la lutte contre les exclusions : la Préfecture assure la coordination des politiques interministérielles, au premier rang desquelles figure la mise en oeuvre de la loi contre les exclusions, qui recouvre des domaines variés (emploi, santé, politique de la ville),

- l'administration du territoire et le développement économique : elle vise à favoriser le développement harmonieux de la vie économique, sociale et culturelle du département.

2) La réforme de l'administration territoriale dans le département de l'Aube poursuit 4 objectifs principaux :

renforcer l'appui aux élus, stimuler la solidarité intercommunale, conforter le rôle des sous-préfectures et assurer une veille économique et l'accompagnement des entreprises en difficulté.

3) Les changements dans l'organisation des services :

L'organigramme de la préfecture et des sous-préfectures a été retravaillé afin d'assurer l'ensemble de ces missions et objectifs :

- une Direction des Collectivités Locales a été créée, là où il n'existait auparavant qu'un bureau,

- une Direction de la Citoyenneté et des Libertés Publiques, regroupant l'ensemble des missions régaliennes de l'Etat, a été mise en place,

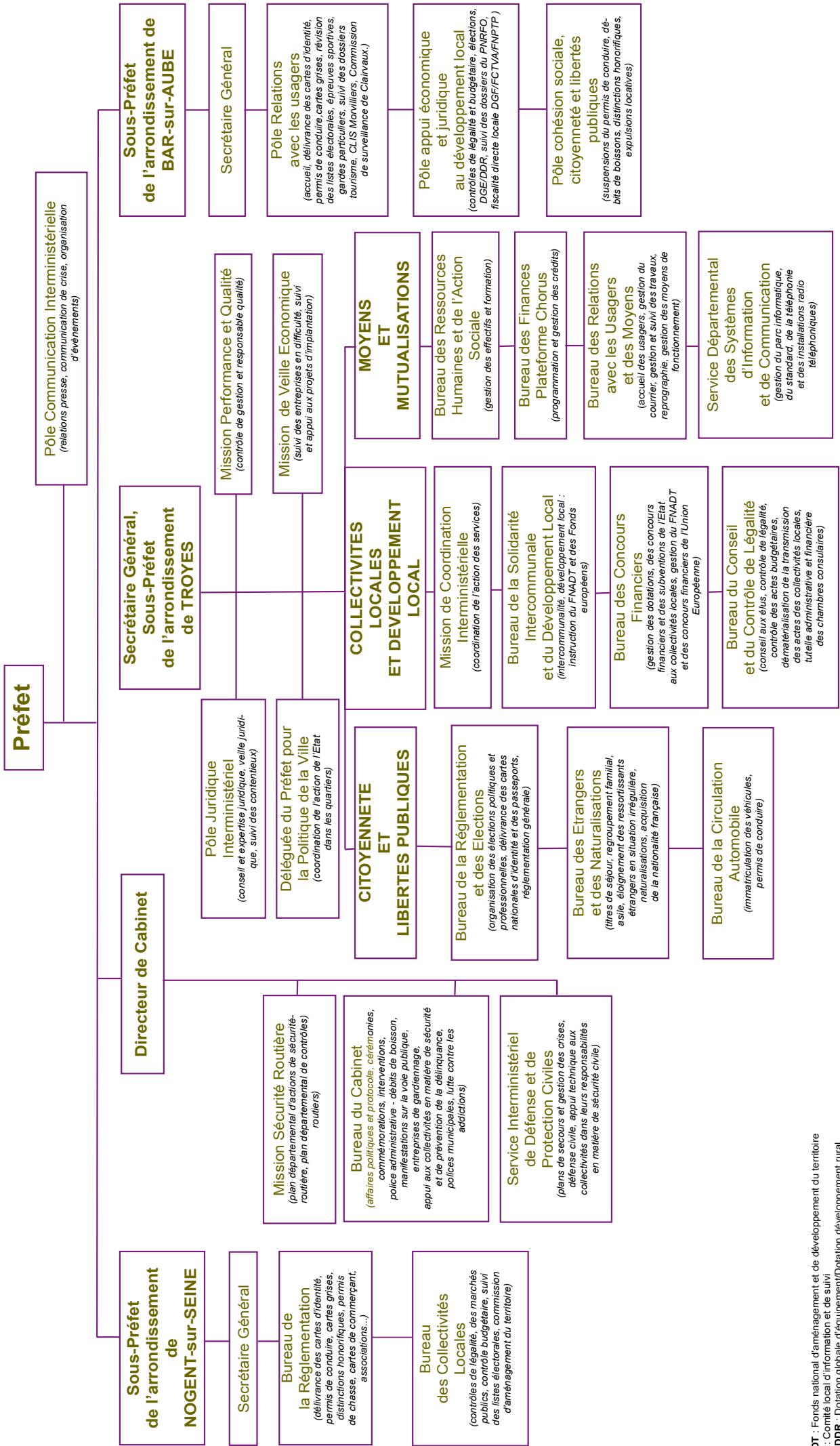
- 5 Missions, dont une dédiée plus particulièrement au monde économique, assurant la veille économique et le soutien aux entreprises, ont été créées.

Enfin, le renforcement du pôle communication interministérielle permettra une meilleure lisibilité de l'action de l'Etat dans le département.

missions



organigramme



FNADT : Fonds national d'aménagement et de développement du territoire
CLIS : Comité local d'information et de suivi
DGF/DDR : Dotation globale d'équipement/Dotation développement rural
DGF/FCTVA : Dotation globale de fonctionnement/Fonds de compensation de la TVA
FNPTP : Fonds national de pérennisation de la taxe professionnelle
PNRFO : Parc Naturel Régional de la Forêt d'Orient

Direction Départementale des Territoires (DDT)

Le rôle de l'État est de veiller au développement et à l'équilibre des territoires, tant urbains que ruraux, par le biais des politiques environnementales agricoles, d'urbanisme, de logement, de risques, de construction publique.

Le Grenelle de l'environnement impulse une nouvelle orientation avec la nécessaire territorialisation des démarches de développement durable, en partenariat avec les collectivités territoriales et les acteurs présents sur les territoires.

La création de la DDT, en permettant de regrouper les compétences et les métiers, donne au Préfet une capacité d'analyse renforcée et un service technique pluridisciplinaire. L'approche transversale des politiques appliquées aux enjeux des territoires aubois est encore améliorée par l'apport du service environnement de la Préfecture et des compétences en charge des fonctions sociales du logement au sein de la Préfecture et de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.



Point du Jour à Troyes



La Direction Départementale des Territoires met en oeuvre les politiques d'aménagement et de développement durables des territoires et en assure la promotion.

Elle a pour missions de veiller au développement et à l'équilibre des territoires (urbains et ruraux) et d'y participer par le biais de la politique agricole, d'urbanisme, de logement, de construction et de transports.

Pour y parvenir, elle met en oeuvre les politiques publiques relatives :

- à la protection et à la gestion durable des eaux, espaces naturels, forestiers et à l'amélioration de la qualité de l'environnement et des mesures de polices qui en découlent,
- à la protection et à la gestion des habitats remarquables (Natura 2000, ...), de la faune et de la flore sauvage, ainsi qu'à la chasse et gestion administrée de la pêche,
- à l'agriculture, à la forêt et à l'espace rural ainsi qu'à la promotion de leurs fonctions économique, sociale et environnementale,
- à l'offre du logement et aux fonctions sociales du logement, à l'habitat et à la construction selon les orientations du Grenelle de l'Environnement,
- à la politique de la ville pour ce qui concerne son champ d'action, en lien avec la Préfecture, la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations et les autres services de l'État dans l'Aube,
- à la sécurité des bâtiments et installations et à leur accessibilité pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite,
- à la prévention des risques naturels, à la gestion de crises,
- à l'éducation et à la sécurité routière en lien avec les services de la Préfecture,
- aux déplacements et aux transports et à la planification de sécurité nationale,
- à la planification de l'aménagement urbain et à l'application du droit du sol,
- à l'énergie et au climat en qualité d'animateur du «pôle éolien» auprès du Préfet de l'Aube,
- aux appuis aux collectivités (agri-environnement, assistance technique de l'Etat, de solidarité et d'aménagement du territoire (ATESAT), application du droit de sol (ADS), développement durable ...).

missions



Direction Départementale des Territoires
1, boulevard Jules Guesde
BP769
10026 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.71.18.00
Télécopie : 03.25.73.70.22
Courriel : ddt@aube.gouv.fr
Accueil public :
2 Mail des Charmilles - 10000 Troyes

Directeur Départemental des Territoires

**Directeur Adjoint
Directeur de la territorialité**

SECRETARIAT GENERAL

Bureau administratif
(contrôle de gestion, communication, web, gestion du personnel, formation, comptabilité, archives, documentation, accueil du public, standard)

Bureau informatique - logistique
(système d'information et logistique)

Bureau juridique
(contentieux, contrôle de légalité, gestion procédures administratives du code de l'environnement)

**EAU BIODIVERSITE
ET MILIEU AQUATIQUE**

Bureau police de l'eau et milieux aquatiques
(police de l'eau, contrôles des ouvrages, contrôles milieux aquatiques, Schéma Directeur d'aménagement et de gestion de l'eau, Directive cadre sur l'eau)

Bureau appui - expertise
(Gestion des services publiques-Système d'information sur les services publics de l'eau et de l'assainissement, assistance et expertise eau et milieux aquatiques)

Bureau biodiversité
(réglementation chasse, trame verte et bleue, Natura 2000, gouvernance espaces naturels)

**ECONOMIES AGRICOLE
ET FORESTIERE**

Bureau aides animales et végétales
(aides 1^{er} pilier de la Politique Agricole Commune, Droit Paiement Unique, quotas laitiers)

Bureau développement rural et forêt
(aides 2^{ème} pilier de la Politique Agricole Commune Mesures Agro-Environnemental, forêt et foncier rural)

Bureau structures, installations et contrôles
(politique installation, contrôles des structures et coordination des contrôles des aides)

HABITAT ET VILLE DURABLE

Bureau politiques offre en logements
(conventions logements, instruction HLM, suivi bailleurs, instruction et suivi Projet rénovation urbain, subventions de l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat)

Bureau politiques sociales du logement
(prévention et suivi des expulsions, suivi et mise en oeuvre du Droit au logement opposable, numéro unique

Bureau eco-construction et aménagement
(construction pour compte Etat, réglementation et éco-construction, gestion patrimoine de l'Etat, accessibilité et Commission Départementale de l'Action Touristique)

**RÉSEAUX, RISQUES
ET CRISES**

Bureau risques et crises
(prévention et assistance des risques, gestion en énergie électrique, gestion de crises, défense

Bureau sécurité routière - déplacements
(politique de la sécurité routière, statistique des accidents, transports exceptionnels)

Bureau éducation routière
(répartition Haute-Marne et Aube du calendrier des inspecteurs des permis de conduire, examen du permis de conduire)

CONNAISSANCE ET PLANIFICATION

taxes urbanisme, Administrateur de la donnée localisée

Bureau connaissance des territoires
(recueil et valorisation des données sur les territoires)

Bureau des projets de territoires
(planification et urbanisme et appui aux projets de territoires)

**AGENCE NORD-OUEST
(Romilly-sur-Seine)**

Bureau urbanisme
(application du droit du sol, aménagement urbain,...)

Bureau appui aux collectivités
(agri-environnement, Assistance Technique Etat Solidarité Aménagement du Territoire,...)

**AGENCE CENTRE AUBOIS
(Troyes)**

Bureau planification
(aménagement urbain)

Bureau appui aux collectivités
(agri-environnement, Assistance Technique Etat Solidarité Aménagement du Territoire,...)

Bureau application du droit des sols
(application du droit du sol)

**AGENCE SUD-EST
(Bar-sur-Aube)**

Bureau urbanisme
(application du droit du sol, aménagement urbain,...)

Bureau appui aux collectivités
(agri-environnement, Assistance Technique Etat Solidarité Aménagement du Territoire,...)

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP)

Issue du regroupement de plusieurs services déconcentrés, dans un souci de mutualisation des moyens, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations met en oeuvre les politiques sociales et celles en faveur de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire, ainsi que les politiques de protection de la population.



La Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations regroupe les anciens services déconcentrés que constituaient : la Direction Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative, la Direction Départementale des Services Vétérinaires, l'Unité Départementale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes, ainsi qu'une partie des missions exercées auparavant par la Préfecture et par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.



Elle met en oeuvre les politiques publiques relatives à :

1) La cohésion sociale, la jeunesse et les sports :

Il appartient à la DDCSPP d'animer, d'accompagner et de soutenir financièrement les contrats urbains de cohésion sociale, mais également d'assurer la promotion et le développement des activités sportives, de soutenir les politiques éducatives de jeunesse et d'éducation populaire, de conseiller et de contrôler les établissements d'activité physique et sportive et des accueils collectifs de mineurs.

Elle soutient l'action des associations et développe les initiatives en matière de citoyenneté des jeunes.

Enfin, elle contribue à l'insertion et à l'accompagnement social des personnes vulnérables et favorise l'intégration des populations étrangères.

La DDCSPP, à travers la Mission départementale aux Droits des Femmes et à l'égalité, décline localement la politique gouvernementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

2) La veille sanitaire et la sécurité des aliments :

La DDCSPP veille à l'hygiène et la sécurité des produits alimentaires et assure la gestion des alertes et des crises sanitaires dans le domaine de l'alimentation. Elle vérifie et promeut la qualité nutritionnelle, gustative et commerciale de l'offre alimentaire.

Elle prévient l'apparition, limite l'incidence, organise et coordonne la lutte contre les maladies animales réglementées. Elle veille à l'application de la réglementation en matière de protection animale, de pharmacie vétérinaire et de gestion des sous-produits d'origine animale.

Elle concourt à la surveillance biologique du territoire, aux actions de maintien du bon état sanitaire des végétaux et à la maîtrise de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Enfin, elle veille à la maîtrise des nuisances d'origine animale et agro alimentaire à travers la réglementation des installations classées pour la protection de l'environnement.

3) - La concurrence, la protection économique et la sécurité du consommateur :

A travers ces missions essentielles pour garantir la protection des consommateurs, la DDCSPP veille au respect des règles de concurrence afin de favoriser le développement d'un marché ouvert et loyal, surveille le respect des règles relatives à l'information des consommateurs et à la loyauté des pratiques commerciales, et veille à la sécurité physique et à la santé des consommateurs (produits industriels et services).



missions

organigramme

Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations

Cité Administrative des Vassaulles

BP 30376

10004 TROYES CEDEX

Tél : 03.25.80.33.33

Télécopie : 03.25.80.71.00

Courriel : ddcsp@aube.gouv.fr

Directeur Départemental

Site Vassaulles - bâtiment A

Secrétariat de direction

Site Vassaulles - bâtiment A

Directeur Départemental Adjoint

Site Vassaulles - bâtiment A

Administration générale

(ressources humaines, finances, formation, comité médical et commission de réforme, logistique et accueil)

Site Vassaulles - bâtiment A

Mission des systèmes d'information

(maintenance, assistance aux utilisateurs, administration des données, cartographie, gestion des sites internet et intranet)

Site Vassaulles - bâtiment A

Mission d'appui

(animation des démarches qualité, contrôle de gestion, pôle juridique, hygiène et sécurité)

Site Vassaulles - bâtiment A

Mission Droit des Femmes et l'Egalité

(égalité en droit, dignité et égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, accès des femmes aux postes à responsabilités et à la prise de décision, articulation des temps de vie)

Site Vassaulles - bâtiment B

Service Cohésion Sociale Jeunesse Sports et Vie associative

Site Vassaulles - bâtiment B

Cellule Politique de la Ville

(co-animation, accompagnement et suivi financier des contrats urbains de cohésion sociale)

Bureau de la protection des populations et de la politique d'insertion

(mise en oeuvre des politiques d'insertion et d'accompagnement social des publics vulnérables, actions d'intégration des populations d'origine étrangères)

Bureau de la jeunesse, des sports et de la vie associative

(promotion et développement des activités sportives, soutien des politiques éducatives de jeunesse et d'éducation populaire, conseil et contrôle des établissements d'activité physique et sportive et des accueils collectifs de mineurs, soutien de l'action des associations et développement des actions en matière de citoyenneté des jeunes)

Service Concurrence, Protection Economique et Sécurité du Consommateur

Site Gros Rabain

Bureau régulation concurrentielle des marchés

(contrôle des pratiques restrictives de concurrence, ententes illicites entre professionnels, marchés publics)

Bureau protection économique du consommateur

(contrôle de l'attachement des prix, des méthodes commerciales et relations avec les associations de consommateurs)

Bureau sécurité du consommateur (hors alimentaire)

(sécurité des produits industriels et des prestations de services)

Service Veille Sanitaire et Sécurité des Aliments

Site Vassaulles - bâtiment A

Bureau de la santé, de la protection animale, végétale et de l'environnement

(surveillance et lutte contre les maladies animales, application de la réglementation sur la pharmacie vétérinaire et les sous-produits, protection animale, inspection des installations classées pour la protection de l'environnement en élevages et industries agro-alimentaires)

Bureau de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments

(surveillance de la salubrité et de la maîtrise de l'hygiène de fabrication des denrées alimentaires, gestion des alertes et des toxi-infections alimentaires, plans de contrôle et de surveillance)



PREFECTURE DE L'AUBE
Place de la Libération
BP 372
10025 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.42.35.00
Télécopie : 03.25.73.77.26
Courriel : prefecture@aube.gouv.fr

**Direction Départementale de la Sécurité Publique
(Police Nationale)**
Hôtel de Police
18 rue des Gayettes
10000 TROYES
Tél : 03.25.43.51.00- Télécopie : 03.25.43.51.01
Courriel : ddsp10@interieur.gouv.fr

Groupement de Gendarmerie
Casernes Capitaine OGER
10430 ROSIERES-PRES-TROYES
Tél : 03.25.75.75.75
Courriel : groupement.aube@wanadoo.fr

Direction Départementale des Territoires
1, boulevard Jules Guesde
BP769
10026 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.71.18.00
Télécopie : 03.25.73.70.22
Courriel : ddt@aube.gouv.fr
Accueil public :
2 Mail des Charmilles - 10000 Troyes



**Direction Départementale de la Cohésion
Sociale et de la Protection des Populations**
Cité Administrative des Vassaules
BP 30376
10004 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.80.33.33
Télécopie : 03.25.80.71.00
Courriel : ddcspp@aube.gouv.fr



**Direction, administration générale, service veille
sanitaire et sécurité des aliments**
Tél : 03.25.80.37.13
Fax : 03.25.80.71.00
Courriel : ddcspp-veillesanitaire@aube.gouv.fr
ddcspp-secretariatgeneral@aube.gouv.fr

bâtiment A

**Service Cohésion Sociale, Jeunesse et Sports
Mission Départementale aux Droits des Femmes et à
l'Egalité**
Tél : 03.25.70.48.00
Fax : 03.25.76.00.36
Courriel : ddcspp-jeunesseetsports@aube.gouv.fr
ddcspp-insertion@aube.gouv.fr

Accueil du public
bâtiment B



Service Concurrence, Protection Economique et Sécurité du Consommateur
22, rue Jean-Louis Delaporte
BP169
10026 TROYES CEDEX
Tél : 03.25.83.11.83
Télécopie : 03.25.83.11.88
Courriel : ddcspp-protectionconsommateur@aube.gouv.fr

Unités territoriales

Unité territoriale de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement

(DREAL)

24 boulevard du 14 Juillet

BP 377

10025 TROYES CEDEX

Tél : 03.25.82.66.20

Fax : 03.25.73.72.03

La DREAL assure le pilotage, en région, des politiques des ministères chargés du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Outre ses missions dans les domaines de l'aménagement du territoire, des infrastructures, des transports, de la préservation de l'environnement et de la réduction des risques, elle contribue à l'amélioration de l'offre de logements et œuvre pour la rénovation urbaine et la lutte contre l'habitat indigne. L'objectif est ainsi de répondre aux défis du Grenelle de l'environnement et à ceux de la politique du logement et de la rénovation urbaine.»

Direction Départementale de l'Agence Régionale de Santé

(DDARS)

Délégation Territoriale Départementale de l'Aube de l'Agence Régionale de la Santé de Champagne-Ardenne (DTD 10 ARS)

Cité Administrative des Vassaulles

10025 TROYES CEDEX

Tél : 03.25 76.21.00

Fax : 03.25.76.21.06

courriel : dd10-direction@ars.sante.fr

Missions de l'ARS :

- elle met en œuvre la politique de santé publique dans la région
- elle régule, oriente, et organise l'offre de services de santé,
- elle veille à la répartition territoriale de l'offre de soins
- elle veille à la qualité et à la sécurité des actes médicaux, à la dispensation et à l'utilisation des produits de santé et des prises en charge médico-sociales. Dans ce cadre, elle procède à des contrôles.
- elle contribue avec les services de l'Etat et le Conseil Général à la lutte contre la maltraitance et au développement de la bientraitance dans les établissements de santé et médico-sociaux
- elle veille à assurer l'accès aux soins de santé et aux services psycho-sociaux des personnes en situation de précarité ou d'exclusion

La délégation territoriale départementale de l'Aube de l'ARS aura trois missions principales :

- En lien avec le Préfet de l'Aube, la prise en charge des activités de santé environnementale et de gestion des alertes sanitaires locales
- Dans le champ médico-social (personnes âgées et personnes handicapées), assurer le partenariat avec le Conseil Général et l'exercice des compétences conjointes avec ce dernier.
- La mise en œuvre d'une action et d'une animation territoriale de proximité auprès des acteurs locaux (associations, collectivités territoriales, partenaires publics et privés) dans le champ de la santé et de l'action médico-sociale

Unité Territoriale de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence et de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE)

2 rue François Giroux

BP 377

10025 TROYES CEDEX

Tél : 03.25.71.83.00

Fax : 03.25 71 83 13

courriel : dd-10.administration@travail.gouv.fr

En termes de missions, la DIRECCTE intervient sur les champs suivants :

- contrôle de la réglementation du travail, conseil et renseignements pour l'ensemble des entreprises du régime général et agricole, appui au dialogue social
- veille économique et accompagnement des mutations économiques et des restructurations
- développement des compétences et formation en alternance
- animation et pilotage de la politique de l'emploi y compris sur les bassins d'emplois

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine

12 rue Bégand

10000 TROYES

Tél : 03.25.83.22.40

Fax : 03.25.83.22.49

courriel : sdap10@culture.gouv.fr

Le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine exerce 3 grandes missions :

- En matière de protection du patrimoine, il est chargé de la programmation et du suivi technique des travaux sur les édifices protégés au titre des Monuments Historiques et sur les édifices en secteur protégé ou en sites. Il apporte son concours aux autorités locales pour l'application des législations relatives aux sites, aux monuments historiques et aux secteurs sauvegardés.
- En matière d'urbanisme, il émet des avis architecturaux sur les demandes d'autorisation de construire ou de lotir, sensibilise les autorités locales et le public à la qualité des constructions et à la mise en valeur des espaces naturels et bâtis et participe à l'élaboration des documents d'urbanisme.
- Enfin, il joue un rôle de conseil auprès des maîtres d'ouvrage publics dans l'élaboration et la réalisation de leurs projets architecturaux et mène des actions pédagogiques envers le public sur les thèmes liés au patrimoine et aux savoir-faire.

